



FINANCES MOSELLE

DECLARATION LIMINAIRE – CHSCT DU 22 MARS 2019

Monsieur le Président,

Les représentants des personnels de la Moselle ont boycotté la première convocation du CHSCT du 7 mars 2019 et le GT du 28 février 2019 pour exprimer l'inquiétude générale des agents des Finances sur leur avenir et celui des missions.

De la même manière, le Conseil Commun de la Fonction Publique du 6 mars 2019, chargé d'examiner le projet de loi dit « de transformation de la Fonction Publique », ne s'est pas tenu du fait du boycott de la majorité des organisations syndicales.

Aux travers de toutes ces réformes, c'est toute la fonction Publique qui est attaquée :

Le secrétaire d'État à la Fonction Publique vient de présenter l'avant-projet de loi de « Transformation de la Fonction Publique ». Après lecture du projet de loi, nous y voyons surtout la « destruction de la Fonction Publique ».

L'article 3 du statut général des fonctionnaires est clair, pour un emploi civil permanent il faut recruter un fonctionnaire. Mais peu importe, pour le Secrétaire d'État, sur toutes les catégories, on pourrait dorénavant remplacer un fonctionnaire par un contractuel. Et encore, il s'agirait d'un contractuel précaire avec un contrat dit de projet pour un maximum 6 ans, non transformable en CDI. Voilà qui fait rêver...

Les articles 9 et 12 du projet de loi remettent en cause l'égalité de traitement des fonctionnaires en retirant les avis pour les mutations et promotions des compétences des CAP. Les CHS-CT seraient supprimés en 2022. À l'heure des suppressions de postes et des restructurations, le gouvernement portera la responsabilité de tous les risques psycho-sociaux qui en découleront.

Enfin, les articles 24, 25 et 26 engagent une gestion RH qui casse le statut de la Fonction Publique. La rupture conventionnelle pour les contractuels mais aussi, à titre expérimental, une incitation au départ vers le privé pour les fonctionnaires, et enfin la privatisation même de missions sont envisagées.

De plus, la privatisation des missions entraînera un transfert d'office du fonctionnaire sous contrat de droit privé.

Cet avant-projet de loi doit être combattu et retiré.

Face aux inégalités sociales et territoriales, au sentiment d'abandon d'une grande partie de la population, la Fonction Publique a un rôle important à jouer. Les profonds mouvements sociaux en cours (celui des gilets jaunes, mais aussi ceux des salariés du privé comme du public, des jeunes et des retraités...) se retrouvent tous pour dénoncer l'aggravation des injustices fiscales et sociales dans le pays, le recul des services publics de proximité.

Dans ce contexte, l'ONG Oxfam vient de publier son rapport intitulé « Services publics ou fortunes privées », mettant la lumière sur l'accroissement des inégalités. On peut y lire "que la responsabilité des gouvernements est sans équivoque : loin de s'attaquer aux inégalités, ils les aggravent d'un côté en allégeant la taxation des entreprises et des plus fortunés, en renonçant

à combattre l'évasion fiscale et « en même temps », ils sous-financent les services publics, au détriment des plus pauvres, des femmes notamment".

En parallèle la loi Pacte s'inscrit dans la continuité et en cohérence de tous les projets de réforme qui conduisent à une transformation profonde de notre modèle social qui inclut l'attaque sur les services publics et les statuts de ceux qui les exercent.

Aux Finances, l'interfédérale Solidaires, CGT, FO et CFDT vient d'adresser une lettre à Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances et à Gérald Darmanin ministre de l'Action et des comptes publics concernant l'avenir des ministères de Bercy (missions, emplois, droits et garanties des personnels...). Elle y souligne que de nombreuses demandes de nos concitoyens concernent à l'évidence les ministères économiques et financiers et leurs personnels : problématiques fiscales, de dépenses publiques, de la place et du rôle des services publics, sans oublier la question du pouvoir d'achat.

Nos fédérations sont attentives à ce qu'une nouvelle fois, le service public et les fonctionnaires, et notamment ceux des ministères économiques et financiers, ne soient pas les boucs-émissaires des décisions qui découleront du grand débat national.

D'ores et déjà, les travaux concernant l'avenir de la Fonction Publique et les transformations des missions de l'État dans les territoires se poursuivent pour appliquer les préconisations du plan Action Publique 2022. Les ministères économiques et financiers sont en première ligne.

A la DGFIP :

Avec le projet de « Géographie revisitée », la DGFIP va basculer dans une nouvelle ère, loin de ce que nous avons connu. Nos missions, leur périmètre, leur contenu et la manière de les exercer entrent clairement dans une phase de démantèlement méthodique. Dans le même élan, les projets anéantissant nos droits et garanties et nos possibilités d'évolution de carrière sont en cours de finalisation.

Avec un volume de suppressions d'emplois jamais atteint d'ici 3 ans, tous les services sont menacés : concentration des SIP et des SIE, transfert de la mission cadastrale à l'IGN, expérimentation d'agences comptables, agence unique de recouvrement.

Ce qui nous attend est donc une destruction de nos missions, un « déménagement du territoire » et une administration éloignée de ses usagers. Pour les personnels, une dégradation des conditions de travail et une gestion RH de plus en plus fondée sur l'arbitraire avec la fin de nombreuses garanties.

Quant à la reconnaissance des qualifications, rien si ce n'est une prime de 200 € attribuée à une partie des agents de la DGFIP et la suppression par le ministère des plans de qualification.

Aux Douanes :

La mise en oeuvre du BREXIT, aux forceps pour ce qui concerne la DGDDI, replace les douaniers au centre des enjeux économiques, fiscaux et de lutte contre toutes les fraudes. Cette mise en oeuvre difficile met aussi en évidence l'état dans lequel a été mis l'administration douanière depuis des années de réformes successives.

Cela ne peut plus durer et les douaniers alertent les autorités et les populations sur l'état de délabrement de leur administration depuis des années (6000 douaniers supprimés en 25 ans, de nombreuses fermetures de bureaux et brigades, des conditions de travail dégradées, etc) et surtout une politique salariale en berne, sans aucune revalorisation, sans aucune reconnaissance.

Dans le Grand Est et notamment en Moselle les agents sont particulièrement inquiets des projets de réforme annoncés par notre Ministre G. Darmanin en 2022 concernant la fusion de certaines missions de recouvrement et leur transfert à la DGFIP puis à l'URSSAF.

La suppression des taxes « dites de faible rapport » qui a commencé en 2019 risque également d'impacter fortement les services des recettes douanières déjà en pleine

restructuration. L'avenir du SNDFR risque également de se poser avec la suppression ou le transfert de la taxe à l'essieu. Rappelons-nous du fiasco de l'Ecotaxe et d'Ecomouv'.

A l'INSEE :

La direction de l'Insee a décidé de lancer une expérimentation sur grand échantillon pour la "panélisation" de l'enquête CVS (cadre de vie et sécurité), et ce avec une passation par téléphone.

Des moyens nécessaires doivent être mis en place par l'Insee afin que le multi-mode, dont les passations par téléphone, soient prises en compte sérieusement de manière à réaliser des collectes robustes pour fournir des statistiques publiques de qualité.

Le projet d'aménagement de l'ancienne gare est actuellement au point mort. La direction de l'INSEE ne donne aucune information sur l'état d'avancement des travaux. Nous attendons vos explications et espérons que ce dossier ne sera pas enterré comme tant d'autres.

C'est pourquoi, nos fédérations demandent un moratoire sur toutes les réformes envisagées en attendant les conclusions du grand débat et l'ouverture d'une grande concertation sur l'avenir du ministère et de ses administrations. Nous voulons un dialogue social qui associe les agents et leurs représentants en amont des projets.

C'est d'autant plus urgent que de son côté, le ministre de l'Intérieur, dans son discours du 17 janvier se positionne comme « le ministère de l'État dans les territoires ». De là à penser que le préfet local va devenir le « patron » de toutes les administrations, il n'y a qu'un pas.

Dans le même temps, les conditions de travail des agents continuent à se détériorer dans un contexte social compliqué où ceux-ci sont désignés par l'État comme un coût pour la collectivité et où ils doivent assurer leurs missions face à des réactions hostiles et violentes parfois attisées par la communication publique de nos dirigeants.

Or, leur engagement, les efforts consentis pour s'adapter en permanence aux évolutions de tous ordres, la charge de travail en constante augmentation du fait de la baisse notable des effectifs ne sont absolument pas pris en compte.

L'érosion de notre pouvoir d'achat, par le gel de la valeur du point d'indice et l'augmentation du taux de prélèvement pour pension civile (alignement progressif sur celui supporté par les salariés du privé) s'ajoute à la dégradation de notre situation.

En conséquence, les fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO et CFDT exigent l'ouverture de négociations, avec pour objectif de reconnaître la technicité et les qualifications des agents par des plans de promotions et d'augmenter significativement la rémunération des agents de Bercy.

Nos missions, nos emplois, nos conditions de travail, nos salaires, nos qualifications, nos règles de gestion et notre statut sont au cœur de nos revendications. Nous mettrons en œuvre tous les moyens d'action possibles pour que d'autres choix soient retenus, respectueux des agents et des missions qu'ils exercent.

FO, SOLIDAIRES, CGT, CFDT réitèrent leur attachement aux CHS-CT et à une politique ministérielle Santé, Sécurité au Travail dont le budget doit être à la hauteur des besoins des agents. Pour ce faire, et face à la poursuite des réductions d'effectifs et de moyens, le réseau de l'ensemble des acteurs de prévention doit être préservé et amélioré.

Les CHS-CT sont indispensables à la défense de nos conditions de travail.

Face à ce constat alarmant, les OS FO, SOLIDAIRES, CGT, CFDT ont décidé, dans le prolongement du boycott, l'appel à la grève le 14 mars aux Finances Publiques, le 19 mars Public/Privé et le 28 mars aux Finances Publiques .